

RCS : PAU Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00154 Numéro SIREN : 319 469 698 Nom ou dénomination : ORTHEZ DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2018 sous le numéro de dépôt 8198

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PAU

RECEPISSE DE DEPOT

B.P. 90338 - 64000 PAU
Serveur vocal : 0 899 70 22 22
Internet : www.infogreffe.fr
Site : www.greffe-tc-pau.fr

ORTHEZ DISTRIBUTION

50 route de Bayonne
64300 Orthez

V/REF :

N/REF : 80 B 154 / 2018-B-8198

Le greffier du tribunal de commerce de Pau certifie qu'il a reçu le 11/12/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/01/2018.

Concernant la société

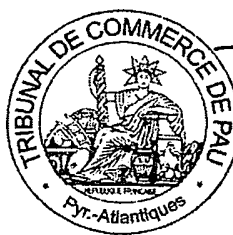
ORTHEZ DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
50 route de Bayonne
64300 Orthez

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-8198 le 12/12/2018

R.C.S. PAU 319 469 698 (80 B 154)

Fait à PAU le 12/12/2018,

LA GREFFIERE,



LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Designation de l'entreprise: **ORTHEZ DISTRIBUTION** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois: **12**

Adresse de l'entreprise: **Route de Bayonne 64300 ORTHEZ** Durée de l'exercice précédent: **12**

Numéro SIRET: **3 1 9 4 6 9 6 9 8 0 0 0 1 7** Néant ☐

		Exercice N clos le: 31/01/2018	
		Brut 1	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ	Prise d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AR	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
ACTIF CIRCULANT	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
STOCKS	Autres immobilisations financières *	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + VI)	CO	IA
Renvois: (1) Dont droit au bail:		CP	(3) Part à plus d'un an:
Classe de réserve de propriété:		CR	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033

8198

②

BILAN — PASSIF avant répartition

— DGFIP N° 2051 SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ORTHEZ DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 219)	DA	40 219		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	399 205		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ BK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 023		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	6 167 273		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	872 161		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK	542 232			
	TOTAL (I)	DL	8 025 113		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	250 000		
	Provisions pour charges	DQ	44 445		
	TOTAL (III)	DR	294 445		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 484 867		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ BI)	DV	939 722		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 930		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 276 509		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 793 109		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	296		
Autres dettes	EA	146 370			
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	29 145		
	TOTAL (IV)	EC	8 671 948		
	(V)	ED			
	Ecarts de conversion passif *	EE			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EF	16 991 506		
RENTES	(1) Écart de réévaluation non incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 894 722			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 088			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts).

ORTHEZ DISTRIBUTION				Exercice N		Néant ☐		
Désignation de l'entreprise				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			TA	47 491 616	FB	47 491 616	
	Production vendue	biens *		FD	4 290 052	FE	4 290 052	
		services *		FG	698 011	FH	698 011	
				FJ	52 479 678	FK	52 479 678	
	Chiffres d'affaires nets *						IL	
	Production stockée *						IM	
	Production immobilisée *						IN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	52 958 032	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *				GA	
			dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	51 612 356
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GG	1 345 676
opérations en nature	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III - IV + V - VI)						GW		

(RENVIS : voir tableau n° 2055) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ORTHEZ DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	28 972
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	238 460
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	95 418
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	362 851
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	95 269
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	33 130
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	251 136
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	379 535
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(16 684)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	274 905
Impôts sur les bénéfices *				HK	157 883
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	53 338 569
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	52 466 408
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	872 161
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *		HP	4 423
		Crédit bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	6 908
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	7 399
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	245 963
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9) Dont transferts de charges			A1	133 458
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	3 142
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles, facultatives			A6	
	obligatoires			A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Branche N	
	Cessions immobilisations			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Provisions pour risques et charges			33 130	238 460
Amortissement dérogatoire			220 000	13 437	
Sinistre			31 136	13 406	
			75 289	68 574	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Branche N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP 2053 2018
EXTENSION I

[illegible]

ANNEXE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/01/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/01/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 16 991 506,18 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 872 161,33 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par la direction.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valorisation

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus. Les composants sont éventuellement identifiés conformément au règlement n° 2015-04 du CRC.

Les frais d'acquisition sur immobilisation ont été constatés en charge.

Amortissements

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis sur la base de leur durée réelle d'utilisation prévue par l'entreprise.

Dépréciation

En application du règlement CRC 2015-06, la société pratique des tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation complémentaire est comptabilisée.

Fonds de commerce

Dépréciation

Le fonds de commerce a fait l'objet d'un test de dépréciation. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté.

La société a choisi de ne pas amortir le fonds de commerce.

Participation, créances rattachées et autres titres immobilisés

Valorisation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

Dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire intègre la valeur des fonds de commerce. Ceux-ci sont évalués en fonction des modalités habituelles d'estimation utilisées lors de transactions relevant du secteur d'activité.

Stocks de marchandises

Valorisation

Ils sont évalués au coût d'achat suivant la méthode premier entré, premier sorti. La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires, nette des rabais, remises et ristournes.

Dépréciation

Des dépréciations sont pratiquées lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

Provision pour dépréciation d'actif

Valorisation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Amortissements dérogatoires

Ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

2. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**21. Comptabilisation et présentation du CICE**

Le CICE est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des rémunérations correspondantes. Il est calculé au taux de 7 % sur les rémunérations brutes versées au cours de l'année civile et n'excédant pas un plafond de 2,5 SMIC annuel.

Le CICE a été comptabilisé dans les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Janvier 2018 en diminution des charges de personnel, et ce pour un montant de 285 255 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

22. Autres éléments significatifs

La société ORTHEZ DISTRIBUTION est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés dans la mesure où les sociétés contrôlées présentent tant individuellement que collectivement un intérêt négligeable par rapport à l'objectif défini à l'article L 223-17-1 du Code de Commerce.

ANNEXE (suite)

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

31. Fonds commercial (hors droit au bail)

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	152 449		152 449	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	166 000		166 000	%
TOTAL	318 449		318 449	

32. Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	478 078			478 078
Immobilisations corporelles	19 829 967	131 124	13 501	19 947 589
Immobilisations financières	1 991 880	905 620	46 922	2 850 577
TOTAL	22 299 924	1 036 744	60 423	23 276 244

Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	142 062	797		142 860
Immobilisations corporelles	15 373 668	756 887	9 032	16 121 524
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	16 548			16 548
TOTAL	15 532 279	757 684	9 032	16 280 931

Les éléments inscrits dans le fonds de commerce sont principalement constitutifs « d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial) » qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil de normes comptables françaises.

En conséquence, la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil de normes comptables françaises a été réalisée à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	128 513	128 513	0	de 1 à 10 ans
Logiciels espace culturel	6 900	6 900	0	de 1 à 5 ans
Logiciels express	7 447	7 447	0	3 ans
Licence	16 769	0	16 769	Non amortiss.
Fonds commercial	318 449	0	318 449	Non amortiss.
Terrains	293 224	0	293 224	Non amortiss.
Constructions sur sol d'autrui	4 451 472	3 018 457	1 433 015	de 10 à 30 ans
Aménagements construction	7 355 363	6 027 220	1 328 144	de 5 à 20 ans
Aménagements parking	973 824	853 291	120 533	de 10 à 25 ans
Aménagements cafétéria	159 296	151 037	8 260	de 7 à 15 ans
Aménagements galerie	56 781	55 682	1 099	10 ans
Aménagement parapharmacie	52 252	44 223	8 029	de 7 à 15 ans
Matériel sécurité auto	3 315	3 315	0	3 ans
Matériel	4 644 086	4 249 869	394 217	de 1 à 10 ans
Matériel espace culturel	226 306	210 507	15 799	de 5 à 7 ans
Matériel cafétéria	324 092	313 422	10 670	de 3 à 7 ans
Matériel express	166 433	157 285	9 148	de 5 à 10 ans
Matériel parapharmacie	95 000	92 756	2 244	de 5 à 10 ans
Matériel technique auto	39 712	20 000	19 712	de 1 à 7 ans
Aménagements espace culturel	558 503	443 777	114 725	de 7 à 25 ans
Aménagements express	184 164	167 067	17 096	de 7 à 20 ans
Aménagements auto	30 898	16 703	14 196	de 5 à 7 ans
Matériel de transport	18 638	18 532	106	de 1 à 3 ans
Matériel de bureau et inform.	197 017	163 263	33 754	de 2 à 10 ans
Matériel de bureau espace	31 365	29 394	1 971	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau express	24 351	24 351	0	de 4 à 7 ans
Matériel de bureau parapharm.	3 396	3 396	0	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau auto	1 935	1 935	0	de 2 à 3 ans
Mobilier	54 165	54 165	0	de 5 à 10 ans
Mobilier auto	2 000	1 876	124	4 ans
TOTAL	20 425 667	16 264 383	4 161 284	

33. Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	266 886		266 886
Actif circulant & charges d'avance	3 008 792	3 008 792	
TOTAL	3 275 677	3 008 792	266 886

34. Provisions pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	48 773	205 673	48 773		205 673
Comptes de tiers	42 944	97	2 586		40 456
Comptes financiers					
TOTAL	91 717	205 770	51 359		246 129

35. Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	163
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	843 723
Disponibilités	1 285
TOTAL	845 171

36. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE (suite)

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

41. Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1 087	37,00	40 219
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1 087	37,00	40 219

41. Tableau de variation des capitaux propres

	31 janvier 2017	+	-	31 janvier 2018
Capital	40 219			40 219
Primes d'émission, fusion	399 205			399 205
Réserve légale et réserves statutaires	4 023			4 023
Autres réserves	5 819 923	347 350		6 167 273
Report à nouveau	0			0
Résultat	553 880	872 161	553 880	872 161
Subventions d'investissement	0			0
Provisions réglementées	524 503	31 136	13 406	542 233
Autres	0			0
Total	7 341 753	1 250 647	567 286	8 025 114

42. Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	524 503	31 136	13 406		542 232
Provisions risques & charges	43 437	264 445	13 437		294 445
TOTAL	567 940	295 581	26 843		836 677

43. Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 484 867	847 968	1 636 899	
Dettes financières diverses	939 722	872 761	66 961	
Fournisseurs	3 276 509	3 276 509		
Dettes fiscales & sociales	1 793 109	1 719 743		73 366
Dettes sur immobilisations	296	296		
Autres dettes	146 370	146 370		
Produits constatés d'avance	29 145	29 145		
TOTAL	8 670 019	6 892 793	1 703 860	73 366

44. Dettes représentées par des effets de commerce

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	130 988
Fournisseurs et assimilés	
Autres dettes	130 988
TOTAL	

45. Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	10 442
Emp. & dettes financières div.	1 497
Fournisseurs	284 290
Dettes fiscales & sociales	1 465 069
Autres dettes	
TOTAL	1 761 297

46. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE (suite)

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

51. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	47 783 042	91,05 %
Ventes de produits finis	4 239 020	8,08 %
Ventes de produits résiduels	51 032	0,10 %
Prestations de services	541 535	1,03 %
Produits des activités annexes	156 476	0,30 %
Rabais, remises & ristournes accord	-291 426	-0,56 %
TOTAL	52 479 678	100.00 %

52. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 345 676	217 469	1 128 207
Résultat financier	-24 042	43 526	-67 568
Résultat exceptionnel	-16 684	-5 490	-11 194
Participation des salariés	-274 905	-97 622	-177 283
TOTAL	1 030 044	157 883	872 161

53. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	872 161
Impôts sur les bénéfices	157 883
Résultat comptable avant impôts	1 030 044
Variation des prov. Réglementées	17 729
Résultat hors impôts et dérogatoire	1 047 774

54. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.	97 530	32 510
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	97 530	32 510

55. Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE (suite)

6. AUTRES INFORMATIONS

61. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

62. Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 922
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	8 922

63. Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	12	
Agents de maîtrise & techniciens	21	
Employés	171	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	204	0

64. Engagements donnés

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	96 320
Crédit-bail immobilier	
Engagements de caution	7 296 185
TOTAL	7 392 505

65. Dettes garanties par des sûretés réelles

- Nantissement du fonds de commerce pour un capital restant dû au 31 janvier 2018 de..... 1 062 694 €

66. Autres informations complémentairesEngagements de départ en retraite

Les indemnités de départ volontaire à la retraite s'élevaient à 611 K€ au 31 janvier 2018.

Cette évaluation a été faite selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetés (IAS 19) en tenant compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation de 1,37 % ;
- Taux de revalorisation des salaires 2,00 % ;
- Données variables (turn over, table de mortalité, sexe,...) ;
- Départ à l'âge de 60 – 62 ans

Les indemnités chiffrées incluent les charges sociales correspondantes.

67. Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		18 947	43 206	62 153
Montants de l'exercice		12 883	42 887	55 770
Sous-total		31 830	86 093	117 923

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		12 730	35 228	47 958
Entre 1 et 5 ans		9 452	38 910	48 362
A plus de 5 ans				
Sous-total		22 182	74 138	96 320

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		477	8 500	8 977
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total		551	14 557	15 108

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		54 563	174 788	229 351

ANNEXE (suite)

7. DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

71. Produits à recevoir

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Intérêts courus sur prêt sclalande	163
TOTAL	163

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rrro à recevoir	339 401
Avoirs à recevoir marchandises	4 511
Participations pub.à recevoir	207 489
Fourn. avoirs à recevoir	248 269
Divers produits à recevoir	44 052
TOTAL	843 723

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Services bancaires à recevoir	1 285
TOTAL	1 285

72. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Frais généraux	5 672
Stock presse	44 446
Téléphone	602
Crédit-bail mobilier	1 300
Locations diverses	28 682
Maintenance	31 898
Assurances	2 824
Honoraires	8 694
Abonnements	255
Publicité routière	10 732
Marchandises	181 094
TOTAL	316 198

73. Charges à payer

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunt	1 353
Intérêts bancaires à payer	9 088
TOTAL	10 442

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus participation	897
Intérêts c/c à payer	600
TOTAL	1 497

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Achats marchandises	21 923
Electricité	57 627
Eau	1 501
Téléphone	592
Assurances	1 000
Honoraires	14 128
Frais ptt	300
Cotisations	128 406
Autres frais généraux à payer	25 347
Maintenance	160
Scalandes	15 560
Publicité	17 746
TOTAL	284 290

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions pour congés payés	377 775
Primes	165 400
Participation salariés	73 366
Intéressement	201 539
Personnel aut.charges à payer	8 752
Charges sur congés payés	132 796
Charges sur primes	74 888
Taxe d'apprentissage	33 960
Formation continue	67 363
Participation construction	23 169
Organic	57 118
Taxe grandes surface	146 292
Forfait social	54 981
C e t	10 900
Taxe foncière	15 700
C v a e	12 560
Taxe véhicules société	332
Taxe anda	84
Ctifl taxe à payer	32
Taxe publicité - tgap	1 412
Taxe filière pêche	1 260
Taxe enseignes	5 390
TOTAL	1 465 069

74. Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Commissions presse	5 778
Produits constatés d'avance	23 367
TOTAL	29 145

ANNEXE (suite)

8. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

81. Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Sci de l'Escapade	1 600	1 490 452	99,00	301 610	301 610			168 525	163 717	
Sci Bassot	1 524	-89 712	99,00	80 274	80 274	399 297			-7 522	
Sci La Croix Nourret	1 680	-50 577	99,11	618 933	618 933	10 113		61 091	36 766	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

9. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en K€)

	SCI BASSOT	SCI LA CROIX NOURET	SCI DE L'ESCAPADE
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations (valeurs brutes)	80	619	302
Créances rattachées à des participations			
Prêts avances compte courant			
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances et comptes courants	399	10	
Capital souscrit appelé non versé			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (compte courant)			592
Produits de participation			
Autres produits financiers	6	1	6
Charges financières			
Quote-part du capital détenu (en %)	99,00	99,11	99,00

ORTHEZ DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 40.219 euros
Siège social : ORTHEZ (64300) 50, route de Bayonne
319 469 698 RCS PAU

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 janvier 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 872.161,33 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 872.161,33 euros

AFFECTATION

- Aux associés à titre de dividendes.....360.884,00 euros
- Au poste « Autres réserves ».....511.277,33 euros

TOTAL

872.161,33 euros

872.161,33 euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 3,32 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement, au siège social, le 1^{er} juillet 2018.

Pour les personnes physiques il est rappelé que ce dividende est en principe soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU / flat tax) de 12,8 %, prévu par l'article 117 Quater I-1 du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Il en résulte une retenue totale de 30 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Toutefois, en cas d'exercice de l'option globale pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu prévue au 2 de l'article 200 A du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 janvier 2018	360.864,08 euros		19,92 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction (abattement 40 %)		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 janvier 2017	205.390 euros		1.140 euros
31 janvier 2016	552.391 euros		3.066 euros
31 janvier 2015	314.531 euros*		1.746 euros*

*distribution de dividendes prélevés sur les bénéfices au titre de l'assemblée générale mixte en date du 29 juillet 2015 pour 236.966 euros et sur réserves aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 mars 2016 pour 79.311 euros.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale des associés du 29 juin 2018.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

ORTHEZ DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 40.219 euros

Siège social : ORTHEZ (64300) 50, route de Bayonne

319 469 698 RCS PAU

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2018 tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice de 872.161,33 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président et à la Directrice générale quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 21.481 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement et que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 7.160 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 872.161,33 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 872.161,33 euros

AFFECTATION

- Aux associés à titre de dividendes.....360.884,00 euros

- Au poste « Autres réserves ».....511.277,33 euros

TOTAL

872.161,33 euros

872.161,33 euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 3,32 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement, au siège social, le 1^{er} juillet 2018.

Pour les personnes physiques il est rappelé que ce dividende est en principe soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU / flat tax) de 12,8 %, prévu par l'article 117 Quater I-1 du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Il en résulte une retenue totale de 30 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Toutefois, en cas d'exercice de l'option globale pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu prévue au 2 de l'article 200 A du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 janvier 2018	360.864,08 euros		19,92 euros

Rappel des dividendes distribués

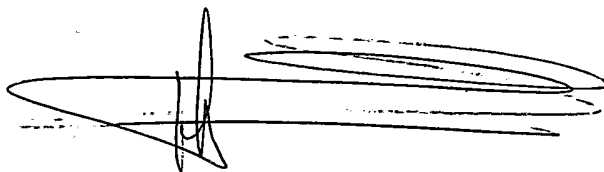
L'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction (abattement 40 %)		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 janvier 2017	205.390 euros		1.140 euros
31 janvier 2016	552.391 euros		3.066 euros
31 janvier 2015	314.531 euros*		1.746 euros*

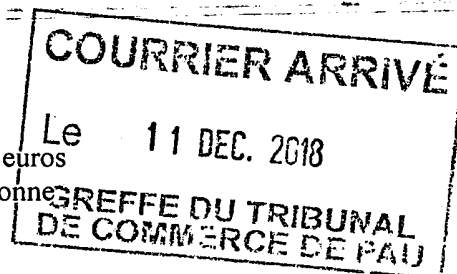
*distribution de dividendes prélevés sur les bénéfices au titre de l'assemblée générale mixte en date du 29 juillet 2015 pour 236.966 euros et sur réserves aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 mars 2016 pour 79.311 euros.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.



ORTHEZ DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 40.219 euros
Siège social : ORTHEZ (64300) 50, route de Bayonne
319 469 698 RCS PAU



RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte notamment de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2018 des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par les statuts vous ont également été adressés ou tenus à votre disposition.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons que notre société exploite principalement un hypermarché sous l'enseigne « CENTRE DISTRIBUTEUR Edouard LECLERC » et une cafétéria sandwicherie à ORTHEZ.

Notre société exploite également un supermarché à prépondérance alimentaire à SALIES DE BEARN (64270).

Notre société emploie 204 salariés contre 212 salariés au titre de l'exercice précédent.

Notre chiffre d'affaires ressort à 52.479.678 euros contre 51.821.366 euros au titre de l'exercice social précédent.

Nos produits d'exploitation s'élèvent à 52.958.032 euros contre 52.200.375 euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation ressortent à 51.612.356 euros contre 51.223.811 euros au titre de l'exercice précédent.

Notre résultat d'exploitation s'élève à 1.345.676 euros contre 976.564 euros au titre de l'exercice précédent.

L'exercice s'est soldé par un bénéfice de 872.161 euros contre 553.880 euros au titre de l'exercice précédent.

Le CICE est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des rémunérations correspondantes. Il est calculé au taux de 7% sur les rémunérations brutes versées au cours de l'année civile et n'excédant pas un plafond de 2,5 SMIC annuel.

Le CICE a été comptabilisé dans les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2018 en diminution des charges de personnel. Au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2018, le CICE s'élève à un montant de 285.255 euros contre 255.805 euros au titre de l'exercice précédent.

Le CICE a pour objet de financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Par ailleurs, nous vous indiquons que la société a participé aux augmentations de capital décidées par les sociétés SOFILEC LANDES et SCALANDES AVENIR.

Nous vous rappelons qu'il a été autorisé qu'aux termes d'un conseil de parrainage en date du :

*6 juillet 2017 la souscription au capital de la société PAULAM, Société par Actions Simplifiée au capital de 676.080 euros dont le siège social sera fixé à BISCARROSSE (40600) Route de la Plage et ce moyennant la souscription de DIX (10) actions sur les 676.080 actions composant le capital social, ainsi que la parrainage des sociétés « PAULAM » et « SOCIETE D'ALIMENTATION BISCARROSSAISE (SAB) ».

*16 novembre 2017, l'acquisition de parts sociales de la société SCI LA CROIX NOURET, Société Civile Immobilière au capital de 1.680 euros sise à ORTHEZ (64300) RN 117 Immatriculée au RCS de PAU sous le n° 400 042 305, auprès de :

- Monsieur Thierry MANESCAU
La pleine propriété de 49 parts sociales
- Madame Brigitte MANESCAU
La pleine propriété de 50 parts sociales

Nous vous rappelons qu'aux termes d'un acte sous seing privé en date du :

* 29 juin 2017, les associés ont décidé de procéder à la division par 100 de la valeur nominale des 1.087 actions composant le capital. Cette opération a été réalisée par voie d'échange des 1.087 actions anciennes de 37 euros chacune de valeur nominale par 108.700 actions nouvelles de 0,37 centimes d'euro chacune de valeur nominale, attribuées aux associés à raison de 100 actions nouvelles pour 1 action ancienne.

*27 septembre 2017, les associés ont autorisé la transmission au profit de

1) Madame Catherine MANESCAU par Monsieur Thierry MANESCAU de la pleine propriété d'UNE (1) action de la société ORTHEZ DISTRIBUTION

2) Monsieur Thierry MANESCAU par la société :

- ADOUR DISTRIBUTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 96.000 euros sise à SAINT PAUL LES DAX (40990) 234 rue Maurice Menton immatriculée au RCS de DAX sous le n° 987 020 336

-NICODIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000.000 euros sise à LAVAL (53000) 60 avenue de la Communauté Européenne immatriculée au RCS de LAVAL sous le n° 557 350 196

-SODILANDES, Société par Actions Simplifiée au capital 38.877,20 euros sise à SAINT PIERRE DU MONT (40280) 200 Bd Oscar Niemeyer immatriculée au RCS de MONT DE MARSAN sous le n°322 376 161

-CENTRE DISTRIBUTEUR ALIMENTAIRE DU SUD OUEST – CDA SUD OUEST, Société par Actions Simplifiée au capital de 340.200 euros sise à IBOS (65420) route de Pau immatriculée au RCS de TARBES sous le n° 592 780 043

-OLODIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.176.976 euros sise à OLORON SAINTE MARIE (64400) avenue Alexandre Fleming immatriculée au RCS de PAU sous le n° 399 170 794

de la pleine propriété respectivement de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) actions de la société ORTHEZ DISTRIBUTION

3°)Monsieur Thierry MANESCAU par Monsieur Bernard BORNANCIN de la pleine propriété de VINGT QUATRE (24) actions de la société ORTHEZ DISTRIBUTION,

4°)Madame Brigitte MANESCAU par :

-Monsieur Bernard BORNANCIN de la pleine propriété de SOIXANTE-QUATORZE (74) actions

-la société SOCIETE CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT DES LANDES – SCALANDES, Société anonyme coopérative à capital variable sise à MONT DE MARSAN (40000) ZA Pemégan immatriculée au RCS de MONT DE MARSAN sous le n° 383 197 563 de la pleine propriété de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) actions

de la société ORTHEZ DISTRIBUTION

5°)Monsieur Fabien BORNANCIN par Monsieur Bernard BORNANCIN de la pleine propriété d'UNE (1) action de la société ORTHEZ DISTRIBUTION

Et ont agréés en conséquence à l'unanimité, Madame Catherine MANESCAU et Monsieur Fabien BORNANCIN en qualité de nouveaux associés de la société ORTHEZ DISTRIBUTION

SITUATION DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Conformément à l'article L 233-6 du code de commerce, nous vous indiquons la situation de nos filiales et des sociétés que nous contrôlons par branche d'activités au niveau de l'ensemble des sociétés du groupe y compris la société mère :

Activité immobilière:

- SCI « SCI DE L'ESCAPADE » :

Cette société a clôturé ses comptes le 31 décembre.

La Société «ORTHEZ DISTRIBUTION » détient 99 % de cette Société.

Chiffre d'affaires	168.525 euros
Bénéfice d'exploitation	156.472 euros
Résultat courant avant impôts positif	163.717 euros
Bénéfice net comptable	163.717 euros

L'activité de cette Société est constante et n'a connu aucun changement significatif au cours de cet exercice social.

- SCI «LA CROIX NOURET» :

Cette société a clôturé ses comptes le 31 décembre.

La Société «ORTHEZ DISTRIBUTION » détient 99,11 % de cette Société.

Chiffre d'affaires	61.091 euros
Résultat d'exploitation.....	51.574 euros
Résultat courant avant impôts	51.064 euros
Bénéfice net comptable.....	36.766 euros

Cette société a maintenu ses résultats.

- «BASSOT» :

Cette société a clôturé son exercice social le 31 décembre 2017.

La Société «ORTHEZ DISTRIBUTION » détient 99 parts sociales sur les 100 parts sociales composant le capital de cette Société.

Chiffre d'affaires	néant
Résultat d'exploitation.....	- 974 euros
Résultat courant avant impôts	-7.522 euros
Perte nette comptable.....	-7.522 euros

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons une progression de notre chiffre d'affaires et de nos résultats.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS et PRISES DE CONTROLE

En application des dispositions de l'article L 233-6 du code de commerce, nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice écoulé notre Société n'a pris aucune participation, ni le contrôle d'une autre société excepté qu'en date du 17 novembre 2017, la société a acquis 99 parts sociales de la société SCI LA CROIX NOURET Société Civile Immobilière au capital de 1.680 euros sise à ORTHEZ (64300) RN 117 immatriculée au RCS de PAU sous le n° 400 042 305. Suite à cette cession, la société ORTHEZ DISTRIBUTION détient 111 parts sociales sur les 112 parts composant le capital de la société SCI LA CROIX NOURET.

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a cédé aucune participation.

SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

- SCI DE L'ESCAPADE
- BASSOT
- SCI LA CROIX NOURET

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

PARTICIPATIONS CROISEES

Nous vous rappelons que notre Société ne détient aucune participation dans une société qui serait-elle même notre associée.

SUCCURSALES

Conformément aux dispositions de l'article L 232-1, II modifié du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société ne détient aucune succursale au sens d'un établissement autonome et durable dont la direction est dotée d'une certaine liberté de gestion et entretient des relations avec des tiers.

RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 al 2 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société n'a pas acquis d'actions en vue de l'application des articles L 225-208 et L 225-209 du Code de Commerce.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice : NEANT.

INFORMATION SUR LES PRETS INTERENTREPRISES

Conformément aux dispositions de l'article L 511-6 du Code Monétaire et Financier, nous vous indiquons que notre Société n'a pas consenti de prêt à moins de 2 ans à des entreprises avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2018 :

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 52.479.678 euros contre 51.821.366 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 52.958.032 euros contre 52.200.375 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 51.612.356 euros contre 51.223.811 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 1.345.676 euros contre 976.564 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 4.863.487 euros contre 4.933.053 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 1.454.340 euros contre 1.453.772 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 204 personnes contre 212 personnes au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 24.042 euros en négatif contre 57.167 euros en négatif au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 1.321.633 euros contre 919.397 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 16.684 euros en négatif contre 14.549 euros en positif au titre de l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices de 157.883 euros contre 145.356 euros au titre de l'exercice précédent, de la participation des salariés de 274.905 euros contre 234.710 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 872.161 euros contre 553.880 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 janvier 2018, le total du bilan s'élevait à 16.991.506 euros contre 16.176.595 euros au titre de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes justifications et précisions figurent en annexe au bilan arrêté le 31 janvier 2018.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

L'annexe légale des comptes sociaux arrêtés au 31 janvier 2018 précise que la société ORTHEZ DISTRIBUTION est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés dans la mesure où les sociétés contrôlées présentent tant individuellement que collectivement un intérêt négligeable par rapport à l'objectif défini à l'article L 223-17-1 du Code de commerce.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 872.161,33 euros de la manière suivante:

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 872.161,33 euros

AFFECTATION

- Aux associés à titre de dividendes.....360.884,00 euros

- Au poste « Autres réserves ».....511.277,33 euros

TOTAL **872.161,33 euros** **872.161,33 euros**

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 3,32 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement, au siège social, le 1^{er} juillet 2018.

Pour les personnes physiques il est rappelé que ce dividende est en principe soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU / flat tax) de 12,8 %, prévu par l'article 117 Quater I-1 du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Il en résulte une retenue totale de 30 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Toutefois, en cas d'exercice de l'option globale pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu prévue au 2 de l'article 200 A du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 janvier 2018	360.864,08 euros		19,92 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction (abattement 40 %)		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 janvier 2017	205.390 euros		1.140 euros
31 janvier 2016	552.391 euros		3.066 euros
31 janvier 2015	314.531 euros*		1.746 euros*

*distribution de dividendes prélevés sur les bénéfices au titre de l'assemblée générale mixte en date du 29 juillet 2015 pour 236.966 euros et sur réserves aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 mars 2016 pour 79.311 euros.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 21.481 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 7.160 euros.

OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 432-4 du Code du travail.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

1. Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

1.1. Factures reçues

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours & plus	Total (1 jour & plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées (montants HT)					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (montants HT)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés					
(contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux :				

1.2. Factures émises

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours & plus	Total (1 jour & plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées (montants HT)					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)					

<u>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées</u>	
Nombre de factures exclues	
Montant total des factures exclues (montants HT)	
<u>(C) Délais de paiement de référence utilisés</u>	
<i>(contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)</i>	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux :

2. Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

2.1. Factures reçues

	Article D. 441-4 II du Code de commerce :				
	Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours & plus	Total (1 jour & plus)
<u>(A) Tranches de retard de paiement</u>					
Nombre cumulé de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant cumulé des factures concernées (montants HT)					
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année (HT)					
<u>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</u>					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues (montants HT)					
<u>(C) Délais de paiement de référence utilisés</u>					
<i>(contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)</i>					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux :				

2.2. Factures émises

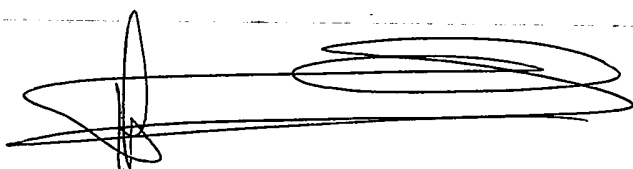
Article D. 441-4 II du Code de commerce :					
Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours & plus	Total (1 jour & plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre cumulé de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées (montants HT)					
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année (HT)					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (montants HT)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés					
(contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux :				

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

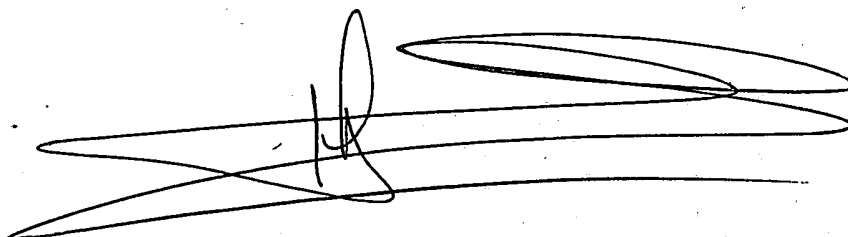
Le Président



Orthez Distribution
SAS au capital de 40.219 €
Siren n° 319.469.698 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 50, Route de Bayonne - C.C. Leclerc
64300 Orthez

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/01/2018**

Certifié Conforme



Orthez Distribution	Exercice 31/01/2018
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°1/5 (+ 21 pages annexées)
Monsieur Frédéric Grizel BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex 05.57.51.70.53 - 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Orthez Distribution
SAS au capital de 40.219 €
Siren n° 319.469.698 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 50, Route de Bayonne - C.C. Leclerc
64300 Orthez

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/01/2018**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **Orthez Distribution** » relatifs à l'exercice clos le **31/01/2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/02/2017** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Orthez Distribution	Exercice 31/01/2018
Rapport du commissaire aux comptes	Page n°2/5
sur les comptes annuels	(+ 21 pages annexées)
Monsieur Frédéric Grizel BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

↳ Sur le caractère approprié des principes comptables appliqués par votre société, notamment ceux relatif à l'évaluation des stocks à la clôture de l'exercice tels qu'ils sont décrits en page n°9 de l'annexe des comptes annuels,

↳ Sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Orthez Distribution	Exercice 31/01/2018
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°3/5 (+ 21 pages annexées)
Monsieur Frédéric Grizel BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

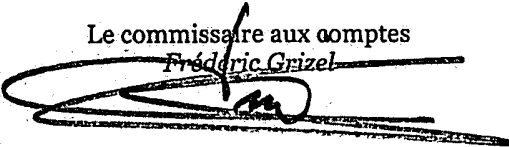
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le 14/06/2018

Le commissaire aux comptes

Frédéric Grizel



Orthez Distribution	Exercice 31/01/2018
Rapport du commissaire aux comptes	Page n°4/5
sur les comptes annuels	(+ 21 pages annexées)
Monsieur Frédéric Grizel BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orthez Distribution	Exercice 31/01/2018
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°5/5 (+ 21 pages annexées)
Monsieur Frédéric Grizel BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cédex 05-57-51-70-53 - 05-57-74-15-39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

BILAN

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	159 629	142 860	16 769	17 567	- 798
Fonds commercial	318 449		318 449	318 449	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	293 224		293 224	293 224	
Constructions	13 048 989	10 149 909	2 899 080	3 410 656	- 511 576
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 498 945	5 047 155	451 790	556 772	- 104 982
Autres immobilisations corporelles	1 106 432	924 460	181 972	195 646	- 13 674
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	2 574 678	11 700	2 562 978	1 690 638	872 340
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	9 013	4 848	4 165	4 155	10
Prêts	27 783		27 783	46 045	- 18 262
Autres immobilisations financières	239 103		239 103	234 494	4 609
TOTAL (I)	23 276 244	16 280 931	6 995 313	6 767 646	227 667
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements	26 357		26 357	48 786	- 22 429
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	5 211 209	205 673	5 005 536	5 326 837	- 321 301
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	635 035	40 456	594 580	471 655	122 925
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	91 178		91 178	32 022	59 156
. Personnel	2 949		2 949	6 775	- 3 826
. Organismes sociaux	9 537		9 537		9 537
. Etat, impôts sur les bénéfices	456 045		456 045	315 468	140 577
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	92 353		92 353	104 226	- 11 873
. Autres	1 405 496		1 405 496	1 403 517	1 979
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	781 289		781 289	301 289	480 000
Disponibilités	1 214 674		1 214 674	1 115 060	99 614
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	316 198		316 198	283 315	32 883
TOTAL (II)	10 242 322	246 129	9 996 193	9 408 949	587 244
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	33 518 566	16 527 060	16 991 506	16 176 595	814 911

BILAN (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 40 219)	40 219	40 219	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	399 205	399 205	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	4 023	4 023	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	6 167 273	5 819 923	347 350
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	872 161	553 880	318 281
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	542 232	524 503	17 729
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	8 025 113	7 341 752	683 361
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	250 000	36 000	214 000
Provisions pour charges	44 445	7 437	37 008
TOTAL (III)	294 445	43 437	251 008
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	2 475 778	2 544 170	- 68 392
. Découverts, concours bancaires	9 088	9 043	45
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	142 640	143 171	- 531
. Associés	797 082	428 434	368 648
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 930	3 010	- 1 080
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 276 509	3 581 738	- 305 229
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	852 040	780 517	71 523
. Organismes sociaux	810 509	877 728	- 67 219
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	82 882	167 528	- 84 646
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	47 678	64 453	- 16 775
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	296	27 467	- 27 171
Autres dettes	146 370	135 246	11 124
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	29 145	28 901	244
TOTAL (IV)	8 671 948	8 791 406	- 119 458
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	16 991 506	16 176 595	814 911

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	47 491 616		47 491 616	46 717 988	773 628	1,66
Production vendue biens	4 290 052		4 290 052	4 425 804	- 135 752	-3,07
Production vendue services	698 011		698 011	677 575	20 436	3,02
Chiffres d'affaires Nets	52 479 678		52 479 678	51 821 366	658 312	1,27
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		41 235	29 938	11 297	37,73	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges		116 242	90 956	25 286	27,80	
Autres produits		320 877	258 115	62 762	24,32	
Total des produits d'exploitation (I)		52 958 032	52 200 375	757 657	1,45	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		36 485 437	35 962 539	522 898	1,45	
Variation de stock (marchandises)		164 400	238 724	- 74 324	-31,13	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		3 385 457	3 308 232	77 225	2,33	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)		22 428	12 548	9 880	78,74	
Autres achats et charges externes		3 125 738	3 323 027	- 197 289	-5,94	
Impôts, taxes et versements assimilés		1 026 415	1 032 016	- 5 601	-0,54	
Salaires et traitements		4 863 487	4 933 053	- 69 566	-1,41	
Charges sociales		1 454 340	1 453 772	568	0,04	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		757 685	803 311	- 45 626	-5,68	
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant		205 770	48 773	156 997	321,89	
Dotations aux provisions pour risques et charges		44 445		44 445	N/S	
Autres charges		76 755	107 816	- 31 061	-28,81	
Total des charges d'exploitation (II)		51 612 356	51 223 811	388 545	0,76	
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)		1 345 676	976 564	369 112	37,80	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations		1 524	1 246	278	22,31	
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés		16 163	11 179	4 984	44,58	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)		17 687	12 425	5 262	42,35	
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées		41 728	69 592	- 27 864	-40,04	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		1		1	N/S	
Total des charges financières (VI)		41 729	69 592	- 27 863	-40,04	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-24 042	-57 167	33 125	57,94	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)		1 321 633	919 397	402 236	43,75	

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28 972	507	28 465	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	238 460	8 690	229 770	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	95 418	149 107	- 53 689	-36,01
Total des produits exceptionnels (VII)	362 851	158 303	204 548	129,21
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 269	76 596	18 673	24,38
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 130	13 585	19 545	143,87
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	251 136	53 573	197 563	368,77
Total des charges exceptionnelles (VIII)	379 535	143 755	235 780	164,02
RESULTAT-EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-16 684	14 549	-31 233	-214,67
Participation des salariés (IX)	274 905	234 710	40 195	17,13
Impôts sur les bénéfices (X)	157 883	145 356	12 527	8,62
Total des Produits (I+III+V+VII)	53 338 569	52 371 104	967 465	1,85
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	52 466 408	51 817 224	649 184	1,25
RESULTAT NET	872 161	553 880	318 281	57,46
Dont Crédit-bail mobilier	4 423	10 532	- 6 109	-58,00
Dont Crédit-bail immobilier				

ANNEXE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/01/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/01/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 16 991 506,18 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 872 161,33 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par la direction.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporellesValorisation

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus. Les composants sont éventuellement identifiés conformément au règlement n° 2015-04 du CRC.

Les frais d'acquisition sur immobilisation ont été constatés en charge.

Amortissements

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis sur la base de leur durée réelle d'utilisation prévue par l'entreprise.

Dépréciation

En application du règlement CRC 2015-06, la société pratique des tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation complémentaire est comptabilisée.

Fonds de commerce

Dépréciation

Le fonds de commerce a fait l'objet d'un test de dépréciation. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté.

La société a choisi de ne pas amortir le fonds de commerce.

Participation, créances rattachées et autres titres immobilisés

Valorisation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

Dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire intègre la valeur des fonds de commerce. Ceux-ci sont évalués en fonction des modalités habituelles d'estimation utilisées lors de transactions relevant du secteur d'activité.

Stocks de marchandises

Valorisation

Les stocks de marchandises sont évalués au P3N, P3N qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilée au prix du premier entré/premier sortie (méthode FIFO).

Dépréciation

Des dépréciations sont pratiquées lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

Provision pour dépréciation d'actif

Valorisation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Amortissements dérogatoires

Ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

2. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**21. Comptabilisation et présentation du CICE**

Le CICE est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des rémunérations correspondantes. Il est calculé au taux de 7 % sur les rémunérations brutes versées au cours de l'année civile et n'excédant pas un plafond de 2,5 SMIC annuel.

Le CICE a été comptabilisé dans les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Janvier 2018 en diminution des charges de personnel, et ce pour un montant de 285 255 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

22. Autres éléments significatifs

La société ORTHEZ DISTRIBUTION est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés dans la mesure où les sociétés contrôlées présentent tant individuellement que collectivement un intérêt négligeable par rapport à l'objectif défini à l'article L 223-17-1 du Code de Commerce.

ANNEXE (suite)

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

31. Fonds commercial (hors droit au bail)

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	152 449		152 449	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	166 000		166 000	%
TOTAL	318 449		318 449	

32. Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	478 078			478 078
Immobilisations corporelles	19 829 967	131 124	13 501	19 947 589
Immobilisations financières	1 991 880	905 620	46 922	2 850 577
TOTAL	22 299 924	1 036 744	60 423	23 276 244

Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	142 062	797		142 860
Immobilisations corporelles	15 373 668	756 887	9 032	16 121 524
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	16 548			16 548
TOTAL	15 532 279	757 684	9 032	16 280 931

Les éléments inscrits dans le fonds de commerce sont principalement constitutifs « d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial) » qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil de normes comptables françaises.

En conséquence, la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil de normes comptables françaises a été réalisée à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	128 513	128 513	0	de 1 à 10 ans
Logiciels espace culturel	6 900	6 900	0	de 1 à 5 ans
Logiciels express	7 447	7 447	0	3 ans
Licence	16 769	0	16 769	Non amortiss.
Fonds commercial	318 449	0	318 449	Non amortiss.
Terrains	293 224	0	293 224	Non amortiss.
Constructions sur sol d'autrui	4 451 472	3 018 457	1 433 015	de 10 à 30 ans
Aménagements construction	7 355 363	6 027 220	1 328 144	de 5 à 20 ans
Aménagements parking	973 824	853 291	120 533	de 10 à 25 ans
Aménagements cafétéria	159 296	151 037	8 260	de 7 à 15 ans
Aménagements galerie	56 781	55 682	1 099	10 ans
Aménagement parapharmacie	52 252	44 223	8 029	de 7 à 15 ans
Matériel sécurité auto	3 315	3 315	0	3 ans
Matériel	4 644 086	4 249 869	394 217	de 1 à 10 ans
Matériel espace culturel	226 306	210 507	15 799	de 5 à 7 ans
Matériel cafétéria	324 092	313 422	10 670	de 3 à 7 ans
Matériel express	166 433	157 285	9 148	de 5 à 10 ans
Matériel parapharmacie	95 000	92 756	2 244	de 5 à 10 ans
Matériel technique auto	39 712	20 000	19 712	de 1 à 7 ans
Aménagements espace culturel	558 503	443 777	114 725	de 7 à 25 ans
Aménagements express	184 164	167 067	17 096	de 7 à 20 ans
Aménagements auto	30 898	16 703	14 196	de 5 à 7 ans
Matériel de transport	18 638	18 532	106	de 1 à 3 ans
Matériel de bureau et inform.	197 017	163 263	33 754	de 2 à 10 ans
Matériel de bureau espace	31 365	29 394	1 971	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau express	24 351	24 351	0	de 4 à 7 ans
Matériel de bureau parapharm.	3 396	3 396	0	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau auto	1 935	1 935	0	de 2 à 3 ans
Mobilier	54 165	54 165	0	de 5 à 10 ans
Mobilier auto	2 000	1 876	124	4 ans
TOTAL	20 425 667	16 264 383	4 161 284	

33. Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	266 886		266 886
Actif circulant & charges d'avance	3 008 792	3 008 792	
TOTAL	3 275 677	3 008 792	266 886

34. Provisions pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	48 773	205 673	48 773		205 673
Comptes de tiers	42 944	97	2 586		40 456
Comptes financiers					
TOTAL	91 717	205 770	51 359		246 129

35. Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	163
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	843 723
Disponibilités	1 285
TOTAL	845 171

36. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE (suite)

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

41. Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1 087	37,00	40 219
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	108 700	0,37	40 219

41. Tableau de variation des capitaux propres

	31 janvier 2017	+	-	31 janvier 2018
Capital	40 219			40 219
Primes d'émission, fusion	399 205			399 205
Réserve légale et réserves statutaires	4 023			4 023
Autres réserves	5 819 923	347 350		6 167 273
Report à nouveau	0			0
Résultat	553 880	872 161	553 880	872 161
Subventions d'investissement	0			0
Provisions réglementées	524 503	31 136	13 406	542 233
Autres	0			0
Total	7 341 753	1 250 647	567 286	8 025 114

42. Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	524 503	31 136	13 406		542 232
Provisions risques & charges	43 437	264 445	13 437		294 445
TOTAL	567 940	295 581	26 843		836 677

43. Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 484 867	872 531	1 612 336	
Dettes financières diverses	939 722	872 761	66 961	
Fournisseurs	3 276 509	3 276 509		
Dettes fiscales & sociales	1 793 109	1 719 743		73 366
Dettes sur immobilisations	296	296		
Autres dettes	146 370	146 370		
Produits constatés d'avance	29 145	29 145		
TOTAL	8 670 019	6 917 356	1 679 297	73 366

44. Dettes représentées par des effets de commerce

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	130 988
Autres dettes	
TOTAL	130 988

45. Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	10 442
Emp. & dettes financières div.	1 497
Fournisseurs	284 290
Dettes fiscales & sociales	1 465 069
Autres dettes	
TOTAL	1 761 297

46. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE (suite)

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

51. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	47 783 042	91,05 %
Ventes de produits finis	4 239 020	8,08 %
Ventes de produits résiduels	51 032	0,10 %
Prestations de services	541 535	1,03 %
Produits des activités annexes	156 476	0,30 %
Rabais, remises & ristournes accord	-291 426	-0,56 %
TOTAL	52 479 678	100.00 %

52. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 345 676	217 469	1 128 207
Résultat financier	-24 042	43 526	-67 568
Résultat exceptionnel	-16 684	-5 490	-11 194
Participation des salariés	-274 905	-97 622	-177 283
TOTAL	1 030 044	157 883	872 161

53. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	872 161
Impôts sur les bénéfices	157 883
Résultat comptable avant impôts	1 030 044
Variation des prov. Réglementées	17 729
Résultat hors impôts et dérogatoire	1 047 774

54. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.	97 530	32 510
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	97 530	32 510

55. Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE (suite)

6. AUTRES INFORMATIONS**61. Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

62. Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 922
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	8 922

63. Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	12	
Agents de maîtrise & techniciens	21	
Employés	171	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	204	0

64. Engagements donnés

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	96 320
Crédit-bail immobilier	
Engagements de caution	1 559 438
TOTAL	1 655 758

65. Dettes garanties par des sûretés réelles

- Nantissement du fonds de commerce pour un capital restant dû au 31 janvier 2018 de 1 062 694 €

66. Autres informations complémentairesEngagements de départ en retraite

Les indemnités de départ volontaire à la retraite s'élevaient à 611 K€ au 31 janvier 2018.

Cette évaluation a été faite selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetés (IAS 19) en tenant compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation de..... 1,37 % ;
- Taux de revalorisation des salaires 2,00 % ;
- Données variables (turn over, table de mortalité, sexe,...) ;
- Départ à l'âge de 60 – 62 ans

Les indemnités chiffrées incluent les charges sociales correspondantes.

67. Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		18 947	43 206	62 153
Montants de l'exercice		12 883	42 887	55 770
Sous-total		31 830	86 093	117 923

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		12 730	35 228	47 958
Entre 1 et 5 ans		9 452	38 910	48 362
A plus de 5 ans				
Sous-total		22 182	74 138	96 320

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		477	8 500	8 977
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total		551	14 557	15 108

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		54 563	174 788	229 351

ANNEXE (suite)

7. DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

71. Produits à recevoir

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Intérêts courus sur prêt scialande	163
TOTAL	163

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rrro à recevoir	339 401
Avoirs à recevoir marchandises	4 511
Participations pub.à recevoir	207 489
Fourn. avoirs à recevoir	248 269
Divers produits à recevoir	44 052
TOTAL	843 723

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Services bancaires à recevoir	1 285
TOTAL	1 285

72. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Frais généraux	5 672
Stock presse	44 446
Téléphone	602
Crédit-bail mobilier	1 300
Locations diverses	28 682
Maintenance	31 898
Assurances	2 824
Honoraires	8 694
Abonnements	255
Publicité routière	10 732
Marchandises	181 094
TOTAL	316 198

73. Charges à payer

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunt	1 353
Intérêts bancaires à payer	9 088
TOTAL	10 442

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus participation	897
Intérêts c/c à payer	600
TOTAL	1 497

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Achats marchandises	21 923
Electricité	57 627
Eau	1 501
Téléphone	592
Assurances	1 000
Honoraires	14 128
Frais ptt	300
Cotisations	128 406
Autres frais généraux à payer	25 347
Maintenance	160
Scalandes	15 560
Publicité	17 746
TOTAL	284 290

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions pour congés payés	377 775
Primes	165 400
Participation salariés	73 366
Intéressement	201 539
Personnel aut.charges à payer	8 752
Charges sur congés payés	132 796
Charges sur primes	74 888
Taxe d'apprentissage	33 960
Formation continue	67 363
Participation construction	23 169
Organic	57 118
Taxe grandes surface	146 292
Forfait social	54 981
C e t	10 900
Taxe foncière	15 700
C v a e	12 560
Taxe véhicules société	332
Taxe anda	84
Ctifi taxé à payer	32
Taxe publicité - tgap	1 412
Taxe filière pêche	1 260
Taxe enseignes	5 390
TOTAL	1 465 069

74. Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Commissions presse	5 778
Produits constatés d'avance	23 367
TOTAL	29 145

ANNEXE (suite)

8. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

81. Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Sci de l'Escapade	1 600	1 490 452	99,00	301 610	301 610			168 525	163 717	
Sci Bassot	1 524	-89 712	99,00	80 274	80 274	399 297			-7 522	
Sci La Croix Noret	1 680	-50 577	99,11	618 933	618 933	10 113		61 091	36 766	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

9. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en K€)

	SCI BASSOT	SCI LA CROIX NOURET	SCI DE L'ESCAPADE
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations (valeurs brutes)	80	619	302
Créances rattachées à des participations			
Prêts avances compte courant			
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances et comptes courants	399	10	
Capital souscrit appelé non versé			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (compte courant)			592
Produits de participation			
Autres produits financiers	6	1	6
Charges financières			
Quote-part du capital détenu (en %)	99,00	99,11	99,00